A P

ARRETE N° 1 0 5 /PM DU 2 5 NOV 2021

portant homologation de la désignation de Monsieur IBRAHIM ELRACHDINI en qualité de Chef traditionnel de premier degré de Garoua.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- la Constitution;
- Vu la loi n°79/17 du 30 juin 1979 relative aux contestations soulevées à l'occasion de la désignation des Chefs traditionnels ;
- Vu la loi n°80/31 du 27 novembre 1980 dessaisissant les juridictions des affaires relatives aux contestations soulevées à l'occasion de la désignation des Chefs traditionnels ;
- Vu le décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 décembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n°19/CAB/PM du 07 février 1981 déterminant les chefferies traditionnelles de 1^{er} degré et son modificatif ;
- Vu le procès-verbal des consultations des notabilités coutumières du 10 mai 2021,

ARRETE:

<u>Article 1</u>er.- Est homologuée, à compter du 10 mai 2021, la désignation de Monsieur IBRAHIM ELRACHDINI, en qualité de Chef traditionnel de 1^{er} degré de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord, en remplacement de Monsieur ALIM HAYATOU, décédé le 05 avril 2021.

<u>Article 2</u>.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

10 0 0 2 2 3 1 117 NOV 2021

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

Yaoundé, le 25 NOV 2021

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DION NGUTE